

DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL 27 SEPTEMBRE 2019

N° 2019-07-01

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-sept septembre à quinze heures trente, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué en date du dix-neuf septembre deux mille dix-neuf, s'est réuni en session ordinaire à Sahune, sous la Présidence de Claude AURIAS :

<u>Nombre de délégués</u> En exercice : 27 Présents (mini 9) : 14
<u>Nombre de voix</u> En exercice : 36 Présentes : 18 Exprimées par pouvoirs : 12 Total (mini 19) : 30
Quorum atteint

Délégués présents(es)

**2 représentants du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes
(porteur de 2 voix)**

Mounir AARAB, Claude AURIAS

**1 représentante du Conseil régional Sud-Provence-Alpes-Côte
d'Azur**

(porteuse de 2 voix)

Jacqueline BOUYAC

**1 représentant du Conseil départemental de la Drôme
(porteur de 2 voix)**

Pierre COMBES

**10 représentants des communes, EPCI et villes-portes
(porteurs chacun d'1 voix)**

Christian BARTHEYE, Sébastien BERNARD, Philippe CAHN, Rosy FERRIGNO, Myriam HUGUES, Henriette MARTINEZ, Marie-Pierre MONIER, Éric RICHARD, Pascale ROCHAS, Michel ROLLAND.

Délégués excusés ayant donné pouvoir :

Ghislaine SAVIN à Mounir AARAB, Corinne MOULIN à Claude AURIAS, Eliane BARREILLE à Jacqueline BOUYAC, Marlène MOURIER à Philippe CAHN, Marcel BAGARD à Rosy FERRIGNO, Dominique GUEYTTE à Henriette MARTINEZ, Valery LIOTAUD à Marie-Pierre MONIER, Christelle RUYSSCHAERT à Pascale ROCHAS.

Délégués excusés

Pierre-Yves BOCHATON, Marc GUERIN, Jean-Jacques MONPEYSEN, Roland PEYRON

Le quorum étant atteint, Monsieur Claude AURIAS déclare la séance ouverte à 15 heures 30.

Monsieur Sébastien BERNARD est nommé secrétaire de séance.

Objet : Election d'un-e vice-président-e délégué-e à l'administration générale

Vu la délibération du Bureau Syndical n° 2018-11-01 en date du 11 décembre 2018,

Le Président expose,

L'article 15 des statuts du Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Baronnies provençales prévoit l'élection par le Bureau Syndical de 11 Vice-présidents au plus, sur proposition du Président.

Le Bureau Syndical a choisi d'en élire 9, par délibération du 11 décembre 2018.

Par courrier en date du 9 septembre 2019, Madame Eliane Barreille représentante de la Région Sud Provence-Alpes-Côte-d'Azur a fait part de son intention de démissionner de sa fonction de vice-présidente déléguée à l'administration générale.

Le Président propose donc de procéder à l'élection d'un(e) Vice-président(e) délégué(e) à l'administration générale.

Le scrutin uninominal à deux tours se déroule à bulletin secret. La majorité absolue est requise au premier tour, la majorité relative au second.

Est élue à l'unanimité :

Nom	Prénom	Fonction
BOUYAC	Jacqueline	Vice-présidente déléguée à l'administration générale

Le Bureau Syndical,

- **Autorise** le Président à signer tout acte relatif à cette élection.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits



Le Président
Claude AURIAS